

Ursulines de Tours et obtint de ces religieuses plusieurs sujets pour former un couvent de leur ordre à Québec. Après avoir constitué, sur ses biens, un revenu suffisant à la fondation nouvelle, Mme de la Peltrie s'embarqua à Dieppe, le 15 avril 1639, avec deux religieuses de Tours, une de Dieppe et une jeune novice. Quant à M. de Bernières, il resta toute sa vie le conseiller de la Communauté et l'administrateur du temporel qu'elle avait en France.

Il devait bientôt concourir plus directement encore à l'organisation de l'Eglise du Canada. En 1645, M. de Bernières avait résolu de vivre retiré du monde ; à peine son projet fut-il connu, que « cinq ou six personnes de rare vertu, attirées extraordinairement à l'oraison et à la solitude », se proposèrent de vivre avec lui. M. de Bernières fixa à Caen le lieu de sa retraite et fit bâtir, en avant du monastère des Ursulines, fondé par sa sœur, un ermitage dont les bâtiments ne furent achevés qu'en 1649.

Parmi ces âmes ferventes se trouvait, dès le début sans doute, M. François de Laval-Montmorency. Né à Laval, le 30 avril 1623, M. de Laval avait été ordonné prêtre à Paris, le 23 septembre 1645, année que M. de Bernières passa, en partie, dans la capitale, et où il conçut le dessein de son ermitage. On sait que M. de Laval demeura 4 ans dans la retraite de M. de Bernières, et qu'il fut nommé archidiacre d'Evreux en 1653. Il n'est pas téméraire de penser qu'entré à l'Ermitage en 1649, il n'en sortit que pour succéder à M. Bourdon, qui, lui aussi, avait été quelque temps compagnon de M. de Bernières.

Quoiqu'il en soit, M. de Laval était à l'Ermitage en 1650, quand il fut nommé Evêque *in partibus* de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France. Tout porte à croire que M. de Bernières ne fut pas étranger à ce choix, et que même il fit des démarches pour l'organisation de l'Eglise canadienne. Il n'y a rien là qui doive étonner de la part d'un solitaire.